

Arrêté conjoint n°2020_____ / MENAPLN/ MESRSI
fixant le calendrier scolaire et universitaire 2020-2021

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET
DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2019-004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du gouvernement ;
- Vu la loi n°079/2015/CNT du 23 novembre 2015 portant institution de fêtes légales et événements à caractère historique au Burkina Faso ;
- Vu la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation ;
- Vu le décret n°2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Vu le décret n°2019-0344/PRES/PM/MENAPLN du 24 avril 2019 portant organisation du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

Arrêtent :

Article 1 : L'organisation de l'année scolaire et universitaire 2020-2021 est déterminée par le présent arrêté conformément au calendrier ci-après :

I. RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

- Mardi 15 septembre 2020 : **Rentrée administrative au préscolaire, au primaire, au post-primaire et au secondaire ;**
- Jeudi 1^{er} octobre 2020 : **Rentrée pédagogique dans tous les ordres d'enseignement.**

II. PREMIER TRIMESTRE : DU JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2020 AU SAMEDI 16 JANVIER 2021

- Samedi 31 octobre 2020 : **journée des martyrs : férié ;**
- Lundi 02 novembre 2020 : **férié ;**
- Vendredi 11 décembre 2020 : **Fête nationale : férié ;**
- Du samedi 19 décembre 2020 après les cours au lundi 04 janvier 2021 inclus : **Congés du premier trimestre ;**
- Mardi 05 janvier 2021 : **Reprise des cours.**

III. DEUXIEME TRIMESTRE : DU LUNDI 18 JANVIER AU SAMEDI 10 AVRIL 2021

- Lundi 08 mars 2021 : **Journée Internationale de la Femme : férié ;**
- Du vendredi 02 avril 2021 après les cours au samedi 10 avril 2021 inclus : **Congés du deuxième trimestre ;**
- Lundi 05 avril 2021 : **Lundi de Pâques : férié.**

IV. TROISIEME TRIMESTRE : DU LUNDI 12 AVRIL AU SAMEDI 31 JUILLET 2021

- Lundi 12 avril 2021 : **Reprise des cours ;**
- Samedi 1^{er} mai 2021 : **Fête du travail : férié ;**
- Jeudi 13 mai 2021 : **Ascension : férié ;**
- Samedi 5 juin 2021 : **Fin des cours au préscolaire ;**
- Jeudi 17 juin 2021 : **Fin des cours au primaire, post-primaire et Secondaire ;**
- Lundi 21 juin 2021 : **Début des examens et concours scolaires ;**
- Samedi 31 juillet 2021 : **Fin de l'année scolaire 2020-2021.**

V. RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

- Mercredi 15 septembre 2021 : **Rentrée administrative** ;
- Vendredi 1^{er} octobre 2021 : **Rentrée pédagogique**.



Article 2 : Les jours de fêtes de la Tabaski, du Mouloud et du Ramadan sont déclarés fériés.

Article 3 : Le présent calendrier sera complété par un programme détaillé des examens et concours, à l'issue d'une concertation entre la Direction générale des Examens et Concours (DGECC), l'office du Baccalauréat et les structures techniques des ministères concernés.

Article 4 : Le Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, le Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, les Gouverneurs et les Directeurs régionaux du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou le, 12 NOV 2020

Le Ministre de l'Education nationale,
de l'Alphabétisation et de la Promotion
des Langues nationales



Pr Stanislas OUARO
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



Pr Atkassoum MAIGA
Officier de l'Ordre de l'Étalon
Commandeur de l'OIPA du CAMES